



RAPPORT ANNUEL 2021
CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

QUÉBEC, 21 avril 2022

Table des matières

1.	Mot de la présidente	2
2.	Composition du conseil d'administration	2
3.	Rapport des activités	3
3.1	Réunions	3
3.2	Présentations spéciales	5
3.3	Participation des citoyennes et citoyens	6
3.4	Participation du conseil de quartier à des activités du milieu	6
3.5	Consultations publiques effectuées par la Ville de Québec	6
4.	Autres types d'action	7
5.	Demandes transmises à l'Arrondissement des Rivières ou à la Ville	7
6.	Orientations pour 2021	7
7.	Remerciements	7
	Annexe 1 : Plan d'action 2021	9
	Annexe 2 : Plan d'action 2022	11
	Annexe 3 : États financiers 2021	13
	Annexe 4 : Liste sommaire des résolutions	16
	Annexe 5 : Bilan des activités de consultation publique pour 2021	26

1. Mot de la présidente

L'année 2021 a été une période dont on va se rappeler : 12 mois de différentes mesures sanitaires dues de la COVID-19 et toutes nos réunions se sont déroulées en mode virtuel. Nous avons eu quelques gros sujets de discussion, tels que le Projet Laurentia, le Centre de données, le 3^e lien entre Québec et Lévis, le déploiement d'un sondage, la phase 1 au Fleur de Lys centre commercial, la production de documents adressés à la Ville de Québec. Bref, c'était étourdissant.

Comme vous le verrez en lisant ce rapport annuel, tous les administrateurs ont travaillé très fort. Je tiens à souligner que tout notre travail est réalisé à titre bénévole.

2. Composition du conseil d'administration

Le Conseil de quartier de Vanier a été constitué à la suite d'une résolution du conseil municipal du 20 septembre 2004. Le conseil d'administration peut être formé de huit membres (4 hommes, 4 femmes) élus par la population du quartier lors de l'Assemblée générale annuelle, ainsi que trois autres membres pouvant être cooptés en cours d'année, en vertu du règlement révisé en 2012 pour un maximum de 11 personnes.

Le conseiller ou la conseillère municipal(e) du district est d'office membre du conseil d'administration sans droit de vote ainsi que le conseiller ou la conseillère en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières qui assure la liaison entre le conseil d'administration et les instances municipales.

Au **31 décembre 2021**, le conseil d'administration était composé des sept personnes suivantes :

Nicole Laveau	Présidente
Raynald Pelletier	Vice-Président
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
André Proulx	Administrateur
André Garon	Administrateur
Mathieu Legrand	Administrateur, représentant de La Ruche Vanier
Jean-Noël Ouisse	Administrateur

Deux administrateurs présents en 2020 n'ont pas renouvelé leurs termes. Merci beaucoup à Jacynthe Fortin et à Mulopo Nzam Bakombo pour votre implication. Deux administrateurs se sont joints par cooptation en septembre.

3. Rapport des activités

3.1. RÉUNIONS

En 2021, le Conseil de quartier de Vanier a tenu 22 réunions réparties comme suit :

Régulières ou <u>spéciales</u>	19 janvier, <u>2</u> et 16 février, 16 mars, 20 avril, <u>4</u> et 18 mai, 15 juin, <u>15</u> et 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre
Plénières (en privé)	7 et 11 janvier, 30 août, 27 septembre, 1 ^{er} , 8 et 22 novembre, 7 décembre
Assemblée générale annuelle	20 avril

Les réunions plénières ont traité des sujets suivants :

- Projet Laurentia
- Centre de données
- Projet d'un parc dans le stationnement de l'Hôpital Christ-Roi
- Préparation et analyse d'un Sondage auprès des résidents du quartier
- Discussion sur Vanier 2040
- Réseau cyclable dans Vanier
- Rencontre avec des administrateurs du CQ Lairet sur le réseau cyclable.

Quelques réunions « spéciales » du CQ Vanier ont eu lieu pour traiter des sujets suivants :

- Projet Laurentia
- Désignation des officiers et des signataires de chèques
- Consultation publique sur une demande de modification pour une crèmerie
- Demande d'opinion pour la Phase 1 du développement du site Fleur-de-Lys.

Le projet Laurentia du Port de Québec, secteur Beauport

En décembre 2020, j'ai pris connaissance de ce projet dans les médias. C'était la période de consultation publique de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Bien que nous étions dans un cas où la date de remise de mémoires était passée, nous avons fait le choix d'en déposer un auprès de l'Agence fédérale et elle l'a accepté. L'étape suivante a consisté à une présentation du projet Laurentia par le Port de Québec tenant compte de nos préoccupations, c'est-à-dire :

- la sécurité à proximité de la voie ferrée dans notre quartier et des résidences en cas d'incidents ferroviaires
- la possible dégradation de la qualité de l'air causée par l'augmentation de convois ferroviaires
- les passages à niveau routières et piétonnières et le temps de passage
- la vitesse des convois de trains chargés de conteneurs.

Nous avons maintenu notre recommandation à l'effet que nous n'étions pas favorable à ce projet, tout comme plusieurs autres conseils de quartier. La présentation du Port du Québec se retrouve avec ce lien :

[Microsoft PowerPoint - P0023484 presentation CQ Vanier 2021-02-16 PCG \(quebec.qc.ca\)](#)

Vous pouvez lire notre mémoire sur le Projet Laurentia avec ce lien :

[Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)

En juin 2021, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas appuyer ce projet.

Le Centre de données

En mai 2021, la Ville de Québec a tenu une **séance d'information** concernant ce projet (hors du cadre du conseil de quartier). Nous avons posé beaucoup de questions et plusieurs sont demeurées sans réponse satisfaisante de la part de la Ville. La Ville souhaitait faire adopter ce projet très rapidement (environ 6 semaines).

Nous étions très inquiets concernant la forte consommation d'électricité, les impacts potentiels sur le quartier ainsi que le bruit considérable causé par les ventilateurs et à proximité des résidences. Nous avons pu entendre un témoignage d'un résident de la région de l'Estrie et toutes les difficultés que ce groupe de citoyens a eues pour convaincre l'entreprise d'amoindrir la perte de jouissance de leurs résidences.

Le Conseil de quartier de Vanier a voté une résolution pour demander à la Ville de Québec d'abandonner le projet, faute d'acceptabilité sociale dans le milieu. Le promoteur a retiré sa demande auprès de la Ville très rapidement, à la suite de la campagne médiatique qu'il y a eu.

Sondage auprès des résidents du quartier

Nous avons profité de la période des élections municipales de l'automne 2021 pour élaborer, diffuser et collecter des opinions de la part des résidents du quartier. Les thèmes abordés étaient :

- le logement
- les espaces verts et la canopée
- l'espace des terrains appartenant à Hydro-Québec
- les déplacements en général
- les déplacements particulièrement de la part des écoliers
- le 3^e lien entre Québec et Lévis.

Les données brutes du sondage sont disponibles avec le lien suivant :

[Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)

S'ensuit une période d'analyse, de discussion et de recommandations de la part des administrateurs du Conseil de quartier de Vanier. Les résultats ont été publiés en mars 2022. Le document intégral se retrouve avec le lien suivant :

[Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)

Je vous invite et encourage vivement à consulter ces documents pour approfondir les dix recommandations faites à la Ville de Québec.

Systeme des observations

A l'automne, chaque administrateur a parcouru des secteurs définis pour observer des anomalies sur des rues. Nous nous sommes attardés particulièrement sur le niveau d'éclairage de rues, les trous sur les trottoirs, les panneaux d'arrêt/stop invisibles, les panneaux de vitesse. Vous pouvez prendre connaissance du document avec le lien suivant : [Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)

Réseau cyclable dans le quartier de Vanier

Profitant de la période automnale et des élections municipales, nous avons aussi réfléchi sur le réseau cyclable actuel et nous avons fait des propositions de bonifications. Vous pouvez consulter notre document avec le lien suivant : [Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)

3.2. PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Lors de nos réunions mensuelles régulières, nous avons assisté à quelques présentations réalisées par des organismes ou par la Ville de Québec:

- Présentation sur le projet d'établissement institutionnel dans l'ancien Sears (Fleur de Lys centre commercial) (Règlement R.V.Q. 2932) *janvier*
- Période de questions au sujet du projet du Groupe O'Drey *mai*
- Présentation de la Ville sur les aménagements piétons à venir dans Vanier *mai*
- Conférence : Grands projets de transports : Menaces et opportunités pour Vanier par Étienne Grandmont, Directeur général d'Accès transports viables *juin*
[Visualiser.ashx \(quebec.qc.ca\)](#)
- Présentation du plan de verdissement de Vanier *septembre*
[Modèle PowerPoint 1 16x9 \(quebec.qc.ca\)](#)
- Point d'information – Projet Le Pivot *décembre*

3.3. PARTICIPATION DES CITOYENNES ET CITOYENS

En 2021, toutes les réunions officielles ont été tenues en mode virtuel, dû à la pandémie COVID-19. Ceci a rendu la participation citoyenne plus difficile à notre niveau par la réduction ou l'absence d'interventions de la part de la population.

3.4. PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER À DES ACTIVITÉS DU MILIEU

Des membres du C.A. du Conseil de quartier de Vanier ont participé à plusieurs rencontres et activités dans le milieu en cours d'année :

Notre implication dans ces différents comités permet d'avoir un éclairage diversifié sur les différents milieux composant notre quartier.

Nous sommes présents au sein des 3 conseils d'établissements des écoles sur notre territoire, à la Table de quartier de Vanier, à un comité-conseil pour le projet de recherche « Mon environnement, ma santé » exécuté par la Direction de la Santé publique – CN, participation à la Table de concertation Vélo.

3.5. CONSULTATIONS PUBLIQUES EFFECTUÉES PAR LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec et/ou l'Arrondissement Des Rivières nous ont consulté pour avoir notre opinion sur ces trois projets :

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23325Cb - R.C.A.2V.Q. 298* (District électoral de Vanier-Dubéger – Quartier de Vanier) Référence : ajout d'une crèmerie au Fun Putt Vanier
mai
- *Recommandation favorable avec des conditions* (Résolution no 21-CAS-05)
- Demande d'opinion concernant le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23404Cd, R.V.Q. 2994 (phase 1 du redéveloppement du site Fleur de Lys) *septembre*
Recommandation favorable, (Résolution 21-CAS-25)
- Demande d'opinion concernant le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23102Ce et 23103Cc, R.C.A.2.V.Q. 300 (Projet omnibus dans le secteur commercial de Pierre-Bertrand)
octobre

Recommandation favorable avec des conditions (Résolution 21-CA-31)

Il y a eu également deux autres séances d'information avec des consultations écrites, sans demande d'opinion. La première portait sur l'implantation d'un établissement institutionnel dans l'ancien édifice Sears et l'autre portait sur la construction d'un centre de données sur le terrain d'Hydro-Québec.

4. Autres types d'action

Tout au cours de l'année, le Conseil de quartier de Vanier a participé à des rencontres d'information et rédigé des documents pour faire valoir son point de vue sur des questions d'intérêt:

- Appui aux Terres des Sœurs de la Charité *octobre*

5. Demandes transmises à l'Arrondissement Des Rivières ou à la Ville de Québec

- Résolution concernant la demande à la Ville de mettre en place une formule hybride pour la tenue des séances des conseils de quartiers *janvier*
- Sécurité routière : Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec *novembre*
- Dépôt des résultats du Sondage des résident-e-s du quartier de Vanier *novembre*
- Résolution sur « Les espaces verts » *décembre*
- Analyse de l'existant et proposition de bonification du réseau cyclable » par Jean-Noël Ouisse *décembre*
- Rapport points d'observation sur le territoire *décembre*

6. Orientations pour 2022

L'année 2022 s'annonce tout aussi chargée pour le Conseil de quartier de Vanier. En effet, un PPU se pointe à l'horizon concernant particulièrement le secteur du Boul. Wilfrid-Hamel et l'autoroute Laurentienne. Des consultations publiques et/ou des demandes d'opinion vont apparaître en cours d'année dont la révision du Plan directeur en aménagement et de développement.

7. Remerciements

Le conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier tient à remercier les citoyennes et citoyens qui ont participé aux différentes assemblées au cours de l'année 2021. Leurs interventions ont suscité une réflexion de la part des membres du conseil d'administration relativement à ces divers dossiers que nous avons eu l'occasion de traiter. Nous espérons que

les citoyennes et les citoyens profiteront de notre tribune pour soumettre d'autres interrogations et faire connaître leurs opinions sur différents sujets touchant leur milieu de vie.

Je tiens à remercier tous les administratrices et administrateurs du Conseil de quartier de Vanier pour leur disponibilité remarquable en 2021, par leur présence aux 22 réunions en comité plénier, en réunions spéciales ou régulières ainsi que les personnes qui ont participé à la rédaction des différents documents publiés.

Un remerciement spécial à Jacynthe Fortin pour sa grande contribution lors de la rédaction de mémoires ou autres documents depuis plusieurs années.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapport sans remercier spécialement Madame Alexandra Mauger pour sa grande patience à répondre à nos questions.

- *Document original signé* –

Nicole Laveau
Présidente
Conseil de quartier de Vanier

PLAN D'ACTION 2021 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RÉALISÉ
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 3 mois	En continu	
Nicole Laveau	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la DSP	Rencontres bimensuelles de 2 h À cause de la pandémie COVID-19, aucune réunion n'a eu lieu depuis mars 2020. Rapport final PRÉLIMINAIRE	Déc. 2020 21 déc 2021	
Mahamadou Sissoko	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier en créant un projet pour favoriser la participation des résidents	Se référer au pv. 12 nov 2018 pour les détails Projet au CQV – dépôt Rencontre avec le CA de la Société d'histoire Des Rivières Réponse de la Société d'histoire Phase 2, avec SHR, réévaluation du projet et sa faisabilité REFUSÉ	En continu En continu 04 nov 2019 15 nov 2019 En 2020	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	École secondaire Vanier	Participation au Conseil d'établissement Faire le relais pour une participation citoyenne auprès des étudiant-e-s de l'école	Invitation à participer au projet culturel Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs		
Nicole Laveau	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement Soumettre un projet pour la sécurité routière des jeunes	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs Rencontres :	18 oct 2021 13 décembre 2021	
Nicole Laveau	École Notre-Dame-du-Canada	Participation au Conseil d'établissement	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs Rencontres :	6 octobre 2021	

Nicole Laveau Mathieu Legrand	Projet de création d'un nouveau parc ou lieu de relaxation	Déminéralisation d'une parcelle du stationnement Hôpital Christ-Roi	Rencontre avec député Vanier pour évaluer la faisabilité Réactivation du dossier Réunion virtuelle avec le CIUSSS-CN (pas de refus catégorique de la part de la direction du CIUSSS-CN)	6 février 2020 11 janvier 2021	
Tous les administrateurs disponibles Des citoyens pourront se joindre sur invitation	Réflexion Vanier 2040	Que sera notre milieu de vie en 2040 ?	Aucune réunion en 2020 Se référer à la présentation des étudiantes à l'AGA 2020 Rencontres de discussion	À déterminer 01 nov 2021 22 novembre 2021 7 décembre 2021	
Nicole Laveau Mathieu Legrand Mahamadou Sissoko Jean-Noël Ouisse	Formation d'un comité « Mobilité »	Soumettre des recommandations à la Ville de Québec	Rencontre avec CQ Lairet Rapport sur le réseau cyclable dans Vanier	8 nov 2021 14 décembre 2021	
Mathieu Legrand Nicole Laveau Jean-Noël Ouisse	Formation d'un comité « Espaces verts dans le quartier »	Soumettre des recommandations à la Ville de Québec	Dépôt d'une résolution à ce sujet Résolution sur la canopée	14 décembre 2021 À venir	
Mahamadou Sissoko Jean-Noël Ouisse	Participation à la Table vélo de la Ville de Québec	Faire valoir des améliorations à apporter dans le quartier Vanier Soumettre des recommandations à la Ville de Québec	Brosser un portrait du réseau cyclable dans le quartier de Vanier Réfléchir à des améliorations Rencontre Table vélo	Novembre 2021 À déterminer 25 oct 2021	
Tous les administrateurs disponibles	Sécurité routière	Faire un relevé pour les panneaux de vitesse , leur visibilité ainsi que les panneaux d'Arrêt-Stop, les éclairages dans les rues et les trottoirs	Préparer un gabarit commun à partager Se répartir le territoire pour faire les relevés Synthèse des observations	Octobre 2021 Octobre et novembre 2021 14 décembre 2021	
Tous les administrateurs	Sécurité routière	Rédiger un projet pour \$3000 au nom du CQV pour 2022	Dépôt d'une demande de subvention	16 novembre 2021	
Tous les administrateurs	Sondage auprès des résidents et des parents des 2 écoles primaires	6 thèmes (Général) 1 thème (pour les écoles)	Diffusion rapport des données brutes Analyse	Octobre 2021 Novembre 2021 Janvier 2022	

PLAN D'ACTION 2022 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 3 mois	En continu
Nicole Laveau	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la DSP	Rencontres bimensuelles de 2 h À cause de la pandémie COVID-19, aucune réunion n'a eu lieu depuis mars 2020. Rapport final PRÉLIMINAIRE	À venir
Mahamadou Sissoko	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier en créant un projet pour favoriser la participation des résidents		En continu
Mahamadou Sissoko	École secondaire Vanier	Participation au Conseil d'établissement Faire le relais pour une participation citoyenne auprès des étudiant-e-s de l'école	Invitation à participer au projet culturel Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs	
Nicole Laveau	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement Soumettre un projet pour la sécurité routière des jeunes Infos sur la caisse scolaire	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs Un projet a été déposé dans les délais	18 oct 2021 13 décembre 2021 7 fév 2022
Nicole Laveau	École Notre-Dame-du-Canada	Participation au Conseil d'établissement Projet réfection rue Champagnat Infos sur la caisse scolaire	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs	6 octobre 2021 19 janv 2022 19 janv 2022
Nicole Laveau Mathieu Legrand	Projet de création d'un nouveau parc ou lieu de relaxation	Déminéralisation d'une parcelle du stationnement Hôpital Christ-Roi	Rencontre avec député Vanier pour évaluer la faisabilité Réactivation du dossier Réponse favorable du CIUSSS-CN (courriel)	6 février 2020 11 janvier 2021 14 janv 2022
Tous les administrateurs disponibles	Réflexion Vanier 2040	Que sera notre milieu de vie en 2040 ?	Rencontres de discussion	01 nov 2021 22 novembre 2021 7 décembre 2021

Nicole Laveau Mathieu Legrand Mahamadou Sissoko Jean-Noël Ouisse	Formation d'un comité « Mobilité »	Soumettre des recommandations à la Ville de Québec Demande d'une rencontre avec VQ Projet d'un communiqué de presse	Rencontre avec CQ Lairer Rapport sur le réseau cyclable dans Vanier déposé REFUSÉ (courriel) Annulé	8 nov 2021 14 décembre 2021 17 janv 2022 18 janv 2022
Mathieu Legrand Nicole Laveau Jean-Noël Ouisse	Formation d'un comité « Espaces verts dans le quartier »	Soumettre des recommandations à la Ville de Québec Questions sur le Budget 2022 sur la canopée	Résolution sur la canopée 21-CA-046 Résolution no 21-CA-052	14 déc 2021 14 déc 2021
Mahamadou Sissoko Jean-Noël Ouisse Nicole Laveau	Participation à la Table vélo de la Ville de Québec	Faire valoir des améliorations à apporter dans le quartier Vanier	Brosser un portrait du réseau cyclable dans le quartier de Vanier Rencontre avec la Table vélo	Novembre 2021 25 oct 2021
Tous les administrateurs disponibles	Sécurité routière	Faire un relevé pour les panneaux de vitesse , leur visibilité ainsi que les panneaux d'Arrêt-Stop, les éclairages dans les rues et les trottoirs	Préparer un gabarit commun à partager Se répartir le territoire pour faire les relevés Synthèse des observations 21-CA-047	Octobre 2021 Oct et nov 2021 14 décembre 2021
Tous les administrateurs	Sécurité routière	Rédiger un projet pour \$3000 au nom du CQV pour 2022	Dépôt d'une demande de subvention Réponse	16 novembre 2021 À venir
Tous les administrateurs	Sondage auprès des résidents et des parents des 2 écoles primaires	6 thèmes (Général) 1 thème (pour les écoles)	Diffusion Rapport des données brutes Analyse et recommandations	Octobre 2021 Novembre 2021 Février 2022
Nicole Laveau		Demande d'une rencontre avec VQ	Résolution no 21-CA-048 Réponse de la Ville - REFUSÉ	14 déc 2021 17 janv 2022
Nicole Laveau	Sécurité routière	Demande d' ajout de brigadiers pour les 2 écoles primaires	Résolution no 21-CA-051	14 déc 2021

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

ÉTATS FINANCIERS
(non-vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2021

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	174	<u>919</u>
	_____	_____
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	_____	_____
	_____	_____
Actif net		
Non affecté	174	919
	_____	_____
	174	919
	_____	_____

Au nom du Conseil de quartier de Vanier :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	581	<u>1018</u>
Fonctionnement		
Charges		
Fonctionnement	1290	546
Projets	0	0
	<u>1290</u>	<u>546</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(709)	472
Actif net non affecté au début de l'exercice	919	447
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>174</u>	<u>919</u>

LISTE DES RÉOLUTIONS 2021

21-CA-01

Considérant les multiples risques potentiels et réels de ce projet, n'y aurait-il pas lieu d'examiner un autre choix de site pour ce projet;

Considérant le peu d'acceptabilité sociale de ce projet par la population dans un contexte de développement durable;

Considérant l'éventail de nos inquiétudes énumérées dans ce document,

le Conseil de quartier de Vanier n'est pas favorable au Projet Laurentia.

SUR LE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX APPUYÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT d'adopter le mémoire concernant le projet Laurentia.

21-CA-02A

SUR LE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020.

21-CA-02B

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de retenir les services de Mme Renée Poulin pour rédiger les procès-verbaux du Conseil de quartier pour l'année 2021 pour une somme de \$85.00 par séance.

21-CA-03

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour la rencontre régulière du 19 janvier 2021.

20-CA-22 révisé

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ de recommander que la Ville de Québec autorise la tenue des réunions du Conseil de quartier sous une forme hybride et qu'elle soit effective dès le retour en présentiel, suite à la pandémie de la COVID-19.

21-CA-05

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du Conseil de quartier de Vanier daté du 19 janvier 2021 tel que présenté.

21-CA-06

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de quartier de Vanier daté du 2 février 2021 tel que présenté.

21-CA-07

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour l'assemblée spéciale du 2 février 2021.

21-CA-08 A

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour l'assemblée du 16 février 2021.

21-CA-08 B

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉ PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner Mme Nicole Laveau pour remplacer M. Mulopo Nzam Bakombo au Conseil d'établissement de l'école primaire Sans-Frontière à titre de représentante du milieu et effectif immédiatement.

21-CA-09

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉ PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner Mme Jacynthe Fortin au Conseil d'établissement de l'école primaire Notre-Dame-du-Canada, à titre de représentante du milieu et effectif immédiatement.

21-CA-10

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le plan d'action 2021 tel que présenté.

21-CA-11

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire (16 février 2021) du Conseil de quartier de Vanier avec les modifications à la numérotation des résolutions pour 21-CA-08A à la page 15 et pour 21-CA-08B à la page 16.

21-CA-12

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les corrections suivantes dans le procès-verbal du 19 janvier 2021 :

A la page 13 : 21-CA-02A

A la page 15 : 21-CA-02B

21-CA-13

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. MULOPO NZAM BAKOMBO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour la 3^e assemblée ordinaire du 16 mars 2021.

21-CAS-04

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

21-CAS-05

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option C, soit d'accepter la demande, mais d'exiger du requérant de prendre les dispositions nécessaires pour atténuer le bruit et l'éclairage pour les voisins immédiats.

21-CAS-06

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver les frais de secrétariat au montant de 85.00 \$ chacune, pour l'assemblée générale annuelle tenue le 20 avril 2021 et l'assemblée spéciale tenue le 4 mai 2021.

21-CA-14

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2021 tel que présenté.

21-CA-15

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 avril 2021 tel que présenté.

21-CA-16

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 4 mai 2021 tel que présenté.

21-CA-17

SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour l'assemblée du 18 mai 2021.

21-CA-18

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rembourser un montant de 36.00 \$ à Mme Nicole Laveau pour le paiement de la mise à jour annuelle au Registre des entreprises.

21-CA-19 concernant le projet de construction d'un centre de données

Considérant que la Ville de Québec a utilisé un processus accéléré d'autorisation municipale via l'article 74.4 de sa Charte pour procéder à « une consultation citoyenne » sur le projet de « Centre de données » dans le secteur Soumande-Laurentienne ;

Considérant que l'implantation d'un tel « Centre de données » dans le quartier de Vanier pourrait générer d'importants troubles de voisinage, résultant des niveaux de bruit et de vibrations causés par les équipements extérieurs de ventilation et réfrigération en fonction 24/7, sans oublier le bruit ponctuel que produira les génératrices lors de tests de fonctionnements fréquents;

Considérant qu'il existe déjà des équipements similaires à Sherbrooke, de plus petite ampleur et situé à une distance plus éloignée des résidences que le projet de Québec, qui font l'objet de plaintes incessantes causées par le bruit et dont les niveaux de bruit peuvent porter atteinte à la santé des résidents;

Considérant que d'autres problématiques de cohabitation sont vécues à Farnham et Magog et que la MRC de Brome-Missisquoi souhaite les interdire sur son territoire;

Considérant la pollution visuelle pour le quartier de Vanier créée par ce projet de construction d'un Centre de données de 48 mètres de hauteur, qui surpassera de 8 mètres la hauteur du Centre Vidéotron, le bâtiment serait fenestré à 15% et sa clôture de sécurité de 4 mètres de hauteur et ajourée à 80%, ce qui n'est certainement pas une « belle signature visuelle » pour le quartier de Vanier et souhaité par ses résidents, alors que la norme actuelle limite les hauteurs des bâtiments à 20 mètres;

Considérant la très grande consommation d'électricité requise pour le bon fonctionnement de ce Centre de données, et qu'il requiert l'entreposage permanent de milliers de litres de carburant sur le site pour subvenir aux besoins énergétiques en cas de panne électrique, sans négliger les risques d'incendie nettement plus élevés avec ces matières dangereuses;

Considérant que la Ville de Québec s'est dotée depuis 2019 d'une version préliminaire d'une Vision de développement pour le pôle urbain Hamel-Laurentien, où « l'usage industriel permis dans cette zone doit être sans nuisances extérieures et susceptibles de valoriser l'entrée de la ville », et que la Ville y a inscrit une volonté de favoriser le respect de l'échelle actuelle des constructions, ce que ne permet pas ce projet tel que présenté;

Le Conseil de quartier de Vanier recommande:

Que la Ville de Québec abandonne le processus d'autorisation du projet de construction d'un Centre de données sous l'article 74.4 de sa Charte pour un changement de zonage;

Que la Ville de Québec utilise ce nouvel espace vert rendu disponible par Hydro-Québec pour créer un environnement urbain agréable, sécuritaire et où la qualité de vie prédomine : aménagement des espaces publics, verdissement et réduction des îlots de chaleur, tel qu'inscrit dans l'Énoncé de la Vision de développement pour le pôle Hamel-Laurentien.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la résolution telle que modifiée.

21-CA-20 concernant le terrain d'Hydro-Québec

Considérant qu'Hydro-Québec est propriétaire du terrain visé à l'angle de la rue Soumande et de l'actuelle autoroute Laurentienne pour l'implantation du Centre de données par un promoteur privé;

Considérant qu'Hydro-Québec ait l'intention de vendre le terrain pour permettre la réalisation du projet advenant que la Ville de Québec autorise l'implantation du projet de Centre de données;

Considérant les inquiétudes manifestées par la population dans ce dossier en raison des forts impacts négatifs craints sur leur milieu de vie (bruits, vibrations, visuel, entreposage de carburant sur le site, perte d'un milieu naturel, etc.);

Considérant qu'il s'agit de l'un des derniers terrains non-construits de ce secteur de l'entrée de la Ville et qu'il pourrait faire l'objet de plusieurs autres formes de valorisation plus compatibles avec le milieu de vie et l'attractivité de l'entrée de Ville;

Considérant la très grande consommation d'électricité requise pour assurer le bon fonctionnement de ce Centre de données, alors que la Politique de développement durable d'Hydro-Québec préconise plutôt l'efficacité énergétique et la consommation responsable d'énergie afin d'inciter les Québécoises et Québécois à réduire leur consommation d'électricité;

Considérant que le projet ne pourra pas se réaliser à cet endroit si Hydro-Québec refuse d'y vendre le terrain.

Le Conseil de quartier de Vanier recommande:

Que Hydro-Québec cesse le processus de vente de ce terrain en faveur des intérêts privés d'un promoteur dont le projet aura des conséquences négatives sur le milieu de vie, peu importe le résultat de la démarche d'article 74.4 par la Ville de Québec, et agisse conformément à ses engagements en matière de développement durable et de responsabilité sociale, en favorisant plutôt la valorisation de cet espace en concertation avec la communauté.

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la résolution concernant Hydro-Québec tel que présenté.

21-CA-21

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier soit signataire du projet de lettre ouverte sur le projet de consultation pour un centre de données.

21-CA-22

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021 tel que présenté.

21-CA-23

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour l'assemblée du 15 juin 2021.

21-CAS-24

SUR UNE PROPOSITION MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter Messieurs Jean-Noël Ouisse et Mathieu Legrand comme membres du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier.

21-CAS-25

SUR UNE PROPOSITION M. ANDRÉ PELLETIER ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la demande de recommander au Conseil municipal de la Ville de Québec d'approuver le projet de modification.

21-CAS-26

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour la 3^e assemblée spéciale du 15 septembre 2021.

21-CAS-27

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner Mme Nicole Laveau représentante auprès du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du Canada.

21-CA-28

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 juin 2021 tel que présenté.

21-CA-29

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder avec le document du sondage dûment modifié.

21-CA-30

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour la 7^e assemblée ordinaire du 21 septembre 2021.

21-CA-31

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option C qui se lit comme suit : Accepter la demande, soit recommander au Conseil de Ville d'accepter, mais demande à celle-ci d'augmenter l'implantation d'arbres, notamment en cour avant, dans ce secteur commercial, en accord avec la Vision de l'arbre.

21-CA-32

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MATHIEU LEGRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2021 tel que présenté.

21-CA-33

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. MATHIEU LEGRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 2021 tel que présenté.

21-CA-34

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat du 19 octobre 2021.

21-CA-35

SUR UNE PROPOSITION DE M. MATHIEU LEGRAND ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'engager une dépense pour les frais d'impression du sondage.

21-CA-36

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 81.90 \$ pour les frais d'impression du sondage, remboursables à Mme Nicole Laveau.

21-CA-37

SUR UNE PROPOSITION M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier donne son appui aux Terres des sœurs de la Charité.

21-CA-38

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 octobre 2021 tel que présenté.

21-CA-39

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter le dépôt des résultats du sondage réalisé en octobre 2021 tel que présentés.

21-CA-40

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la demande au programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec dont le titre est : COMMENT SE DÉPLACER À PIED ET D'UNE MANIÈRE SÉCURITAIRE DANS LE QUARTIER DE VANIER

21-CA-41

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat de la part de Renée Poulin pour l'assemblée du 16 novembre 2021.

21-CA-42

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accorder une compensation de 30.00 \$ à Mme Nicole Laveau et M. Raynald Pelletier.

21-CA-43

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser la destruction des copies papier du sondage qui ont été complétées.

21-CA-44

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROUX ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021 tel que présenté.

21-CA-45

Proposé par Jean-Noël Ouisse et appuyé par Mahamadou Sissoko, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier dépose le document « **Réseau cyclable dans le quartier de Vanier Analyse de l'actuel et propositions de bonifications** » (Document + résolution) et afin d'être transmis à la Ville de Québec à la Direction du Service d'aménagement (au soin de Jean-François Martel).

21-CA-46

« CONSIDÉRANT le grand nombre d'îlots de chaleur dans le quartier Vanier.

CONSIDÉRANT le faible indice de canopée du quartier Vanier (14%) en 2020.

CONSIDÉRANT que les cibles de canopée (25%) annoncées par la Ville de Québec pour le quartier dans sa Vision de l'arbre 2015-2025 sont loin d'avoir été atteintes.

CONSIDÉRANT le peu d'avancée au sujet de la canopée ces dernières années.

CONSIDÉRANT l'impact du manque de verdissement et des îlots de chaleur sur la santé mentale et physique des citoyens(nes).

CONSIDÉRANT le manque de parc et le manque d'espace vert dans le quartier Vanier.

CONSIDÉRANT le grand nombre de terrain vacant sur le territoire du quartier Vanier, que ce soit dans le quartier résidentiel ou le parc industriel, et les opportunités de verdissement qu'ils représentent.

CONSIDÉRANT que les résidents.es du quartier Vanier sont en attente d'un rehaussement significatif des espaces verts dans le quartier.

CONSIDÉRANT les différents objectifs de la Ville de Québec annoncés dans son Guide sur les Forêts nourricières 2020- 2025 et son Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025.

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une autonomie alimentaire. CONSIDÉRANT l'urgence climatique actuelle et les recommandations du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

SUR PROPOSITION DE MATHIEU LEGRAND, DÛMENT APPUYÉ PAR JEAN-NOEL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier :

- PRÉCONISE que la Ville de Québec accélère et amplifie ses efforts en matière de verdissement dans le quartier Vanier;
- PRÉCONISE que la Ville de Québec consulte les citoyens(nes) du quartier Vanier pour chaque projet d'aménagement;
- DEMANDE à la Ville de Québec de limiter au maximum la coupe d'arbres, aussi bien dans les projets immobiliers que dans les espaces verts existants;
- DEMANDE à la Ville de Québec de saisir toutes les opportunités de verdissement qui se présentent dans le quartier Vanier;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de varier les espèces d'arbres plantés sur son territoire;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de considérer les espèces « nourricières » et non toxiques pour les humains lors de ses plantations d'arbres;
- INCITE la Ville de Québec à multiplier les projets de jardins partagés.

21-CA-47

Proposé par Nicole Laveau et appuyé par Gemma Drouin, que le Conseil de quartier de Vanier dépose le document « **Synthèse des observations faites dans le quartier de Vanier et nos recommandations** » (Document + résolution), afin d'être transmis à la Ville de Québec à la Direction appropriée.

21-CA-48

Il est proposé par Nicole Laveau, dûment appuyé par André Garon, que le Conseil de quartier de Vanier demande de rencontrer notre conseillère municipale, Madame Alicia Despins, auquel nous suggérons fortement la présence également de Monsieur Pierre-Luc Lachance (responsable du dossier de la sécurité routière), ainsi que quelques gestionnaires intéressés par ces dossiers.

Les sujets que nous souhaitons discuter sont :

- Réseau cyclable dans le quartier de Vanier - Analyse de l'actuel et propositions de bonifications (Document **+ résolution**)
- Synthèse des observations faites dans le quartier de Vanier et nos recommandations (Document **+ résolution**)
- Notre analyse du Sondage (sera déposé en janvier 2022).

Étant donné les mesures sanitaires actuelles, cette rencontre pourrait se tenir en mode virtuelle.

Cette rencontre pourrait se tenir après le 18 janvier 2022.

Si jugé pertinent, la rencontre pourrait être scindée en deux.

SVP. Nous fournir au moins deux choix de dates et heures pour faire notre choix.

21-CA-49

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour l'assemblée du 14 décembre 2021.

21-CA-50

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que M. Mahamadou Sissoko soit mandaté pour compléter la demande d'inscription au dépôt direct.

21-CA-51

ATTENDU QUE les constats faits à la suite du sondage réalisé auprès des parents d'enfants fréquentant les écoles suivantes: École Sans-Frontière et École Notre-Dame-du-Canada, à l'effet qu'un certain nombre de parents sont inquiets pour la sécurité des déplacements de leurs enfants vers leurs écoles de fréquentation;

ATTENDU QUE des parents doivent même accompagner leurs enfants, n'ayant pas droit au transport scolaire;

ATTENDU QUE l'intersection Boul. W.-Hamel et Boul. P.-Bertrand est une zone à haut débit de circulation, 3 voies dans chaque sens et avec une vitesse maximale de 50 Km/h;

ATTENDU QUE l'intersection Blouin et Bélanger se situe à proximité de l'école Sans-Frontière, est une zone assez densément habitée et la vitesse des automobilistes est fréquemment plus élevée qu'elle le devrait;

CONSIDÉRANT qu'il existe déjà quelques postes de brigadiers scolaires présents dans les zones scolaires et un peu plus éloignées;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a déjà un plan sur la Stratégie sur la sécurité routière, laquelle fait une très grande place à la notion de sécurité des personnes vulnérables, dont celles des enfants;

Il est proposé par Nicole Laveau et appuyé par Raynald Pelletier, il est résolu :

que le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec d'ajouter au moins deux postes de brigadiers scolaires aux lieux suivants :

- Intersection Boul. W.-Hamel et Boul. P.-Bertrand (côté ouest)
- Intersection rues Blouin et Bélanger

et ce, dès septembre 2022, soit pour la prochaine rentrée scolaire et en permanence par la suite.

21-CA-52

ATTENDU QUE l'état de la canopée dans notre quartier de Vanier nous préoccupe;

ATTENDU QUE l'amélioration de la canopée dans la Ville de Québec est une priorité;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de verdissage et des îlots de chaleur sur la santé mentale et physique des citoyens(nes);

CONSIDÉRANT les cibles ambitieuses de canopée (25%) annoncés par la Ville de Québec pour le quartier Vanier d'ici 2025;

SUR UNE PROPOSITION DE M. MATHIEU LEGRAND ET APPUYÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier demande à la Ville d'obtenir une information précise, extraite du Budget 2022 soit :

- a) Quel est le budget prévu pour 2022 pour améliorer la canopée à la Ville de Québec? Et pour 2023 et 2024 si disponible ?
- b) Est-ce possible de le savoir par arrondissement et par quartier ?
- c) Ce montant inclut-il des revenus provenant de programmes provincial ou fédéral par exemple ? Si oui, quel montant ?
- d) Si ces informations proviennent de différents programmes, svp les ventiler.

**Conseil de quartier de Vanier
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2021**

Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2021

Type d'activité	Titre du projet de règlement	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Séance publique d'information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation écrite <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Date : Janvier 2021	Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un équipement institutionnel sur le lot numéro 1 940 033 du cadastre du Québec R.V.Q. 2932	Établissement institutionnel dans l'ancien édifice Sears (Fleur de Lys centre commercial)	Une présentation au conseil de quartier a eu lieu le 19 janvier 2021, cependant, il n'y a pas eu de demande d'opinion au conseil de quartier étant donné qu'il s'agissait d'un règlement spécial adopté en vertu de l'article 74.4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec. Les commentaires des administrateurs ont été intégrés au rapport de consultation écrite.	Le projet de règlement est adopté tel quel.
Séance publique d'information <input type="checkbox"/> Consultation écrite <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : Avril-Mai 2021	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23325Cb R.C.A.2V.Q. 298	Ajout d'une crèmerie au Fun Putt Vanier	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le R.C.A.2V.Q.298 tel quel, mais il est demandé au requérant de prendre des dispositions nécessaires pour atténuer le bruit et l'éclairage pour les voisins immédiats.	Le projet de règlement est adopté tel quel. Les commentaires concernant le bruit et l'éclairage ont été transmis au requérant.
Séance publique d'information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation écrite <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Date : Mai 2021	Règlement sur la réalisation d'un centre de gestion et de stockage de données numériques sur une partie du lot 1 944 261 du cadastre du Québec R.V.Q. 2970	Construction d'un centre de données (terrain d'Hydro-Québec)	Les administrateurs ont été conviés à une séance publique d'information sur le projet le 19 mai 2021, cependant, il n'y a pas eu de demande d'opinion au conseil de quartier étant donné qu'il s'agissait d'un règlement spécial adopté en vertu de l'article 74.4 de la Charte de la	À la suite de l'abandon du projet par son promoteur, le processus de modification réglementaire a été suspendu.

Type d'activité	Titre du projet de règlement	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
			Ville de Québec, capitale nationale du Québec. Les commentaires des administrateurs présents à la séance ont été intégrés au rapport de consultation écrite.	
Séance publique d'information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation écrite <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : Août-Septembre 2021	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23404Cd R.V.Q. 2994	Phase 1 du redéveloppement du site Fleur de Lys	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le R.V.Q. 2994, tel quel.	Le projet de règlement est adopté tel quel.
Consultation écrite <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : Octobre 2021	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23102Cc et 23103Cc R.C.A.2V.Q. 300	Projet omnibus dans le secteur commercial de Pierre-Bertrand	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le R.C.A.2V.Q.300 avec modification, soit de d'augmenter la plantation d'arbres, notamment en cour avant, dans ce secteur commercial, en accord avec la Vision de l'arbre.	Le projet de règlement est adopté tel quel. Concernant la demande particulière du conseil de quartier, un courriel explicatif de suivi a été partagé aux administrateurs le 29 octobre 2021.